

OBSERVATIONS N°5 du 26/06/2024 :

Bonjour,

Le projet « Grenier des essences » et tout particulièrement l'implantation de la zone 1 me posent problème :

- nous n'avons reçu aucune information en amont de l'enquête publique, quant à ce projet, ni d'Innergex, ni de la commune de Joux, ni des agriculteurs (dont l'un a une résidence secondaire dans notre hameau). La commune de Vermenton a signé une convention avec Innergex en 2023 si ma mémoire est bonne, pour l'utilisation de 2 chemins. Innergex devait les tenir au courant de l'évolution du projet, ce qui n'a pas été fait. Et la commune de Vermenton n'a pas suivi le dossier depuis.

- nous notons un cumul de nuisances (visuelles, écologiques...) autour de notre hameau, choisi par ses habitants à l'origine pour son calme et sa nature : éoliennes, élevage de cochons, prison, et dans l'avenir, parcs photovoltaïques, et autres...

De plus, ce cumul est généré par des choix de la commune de Joux la Ville, qui afin de rentrer de l'argent, sans trop d'inconvénients, met toutes ses nuisances principalement au plus loin de Joux, et donc au plus prêt de nous. Pour rappel : en fonction du sens du vent, on peut sentir les cochons ou entendre les détenus crier.

Les travaux dureront 9 mois ... avec des camions, des pieux à enfoncer dans un sol pierreux ... le bonheur quoi.

- on va remplacer des cultures vivrières par de l'élevage (alors qu'on nous demande de manger moins de viande) et des plantes aromatiques. Les ovins seront sur des sols pierreux, brûlés par le soleil en été, à l'ombre des panneaux (ombre qui ne génère aucune fraîcheur). Quid du bien-être animal ?

- en cas de pluies importantes, les sols mis à nu par les ovins ne retiendra pas l'eau. Quid des écoulements vers les Vals de Malon et du Puits de Sacy ?

- le plateau de la zone 1 est un lieu de circulation et de repos de grands mammifères tels chevreuils, cerfs, sangliers, qui pourront être tentés de descendre davantage dans les jardins du village. Cela s'est déjà produit avec des sangliers. Cela pourrait devenir un problème.

- le plateau de la zone 1 est aussi un lieu de promenade pour les habitants des hameaux qui en apprécient la vue et la nature. Ce ne sera plus le cas.

Même si je comprends la nécessité pour certains petits agriculteurs de sécuriser leurs revenus, je note que dans le Grenier des essences :

- tous les agriculteurs ne sont pas « petits »...

- tous les agriculteurs n'habitent pas sur la commune de Joux, voir pas dans l'Yonne... même s'ils y ont qq terres ...

Alors quand Innergex parle d'un volet social pour les habitants de Joux, je pense plus à un alibi pour certains, pour se remplir les poches, sans aucune considération pour les habitants des Vals de Malon et du Puits de Sacy.

Nathalie BARONE

Habitante du Hameau du Val du Puits de Sacy